

Date de la convocation : 08/07/2026

Délibération N° 38 - 2026

Séance du 15 Juillet 2026

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 0

Représentés : 0

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Six le Quinze Juillet à 18h

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Philippe MORESMAU, Maire.

Présents : MORESMAU JP, FONZES O, HARDY V, SIEGEL R, DUGLOU M, CAPITAINE V, DESFAUDAS A, PALHOL M, JAUDON L, MOREAU H, ROCCO C.
Secrétaire de séance : DESFAUDAS A.

Objet : demande de subvention à l'Etat – DDTM – pour la réalisation d'une étude de reconnaissances naturalistes et mission G2PRO dans le cadre de la prévention des éboulements rocheux

Le Maire de LA COMMUNE DE SAINT GUILHEM LE DESERT informe l'assemblée :

Suite à l'étude géotechnique réalisé par la société Géolithe, et notamment le rapport rendu le 02/10/2025 concernant le suivi d'information du risque des éboulements rocheux des falaises surplombant les parcelles Roc de Combes

Une deuxième phase s'avère aujourd'hui nécessaire pour poursuivre cette surveillance ; il s'agit en l'occurrence de reconnaissances naturalistes ainsi que d'une mission G2P-PRO.

Un devis a été demandé à l'entreprise Géolithe et s'élève à 17 710.5 € ht soit 21 552.60 € ttc.

Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Décide de demander à l'état- DDTM, une subvention à hauteur de 80 % pour l'actualisation de cette étude.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,



Le secrétaire de séance,



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture Le